

TROPHEE E-RUN-ATSCAF 2020

Article 1

L'ATSCAF Fédérale organise le Challenge E-RUN « DETOX » de course à pied du vendredi 1er janvier au Dimanche 3 janvier 2021, ouvert à tous les adhérents ATSCAF à jour de leur cotisation.

Article 2 – Comité d'organisation

A – Composition :

- Luc DENIS, Président de l'ATSCAF Fédérale ou son représentant
- Jean Vincent GARCIA, Responsable du secteur Sports de l'ATSCAF Fédérale
- Denis JARRY et Sacha BUKOWSKI, membres du bureau des sports de l'ATSCAF Fédérale
- Toutes autres personnes compétentes dont l'ATSCAF Fédérale pourrait faire appel

B – Compétences :

- Élaboration du règlement
- Organisation des compétitions
- Examen des réclamations éventuelles
- Publication des résultats

Article 3 – Disciplines retenues

- Course à pied ou Marche : la distance choisie en fonction de sa forme. Un classement (selon la distance) amical à l'issue.

Article 4 – Conditions de participation

Une inscription ne sera valide qu'à la condition que le joueur soit à jour de la cotisation ATSCAF de l'association choisie pour concourir.

Figurer sur le bordereau d'inscription établi en inscrivant toutes les mentions permettant de concourir et envoyer les autorisations demandées.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent au challenge sous leur propre et exclusive responsabilité.

Tout participant ne pratiquant pas d'activité sportive de façon régulière est encouragé à aller consulter un médecin avant la réalisation du challenge.

Article 5 – Organisation des épreuves

Elles auront lieu sur votre lieu de domiciliation ou tout autre lieu compatible et réglementé dans le cadre du confinement covid 19.

Cette course virtuelle se déroulera du vendredi 1^{er} janvier à 6h00 jusqu'au dimanche 3 janvier 2021 à 20h00 à tout moment que vous désirez.

Chaque coureur devra renvoyer au secteur des sports chaque sortie dans la limite de la distance choisie via une application mentionnée ci-dessous :

Applis : Strava, Runkeeper, ou autres applications intégrées téléphone...

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar...

Cet envoi se fera par le partage de sa sortie par mail à atscaf-sports@finances.gouv.fr indiquant le temps, la distance, la date et la discipline course à pied.

A/Compétition

Le règlement général du Challenge E-RUN « DETOX » est établi par l'ATSCAF Fédérale. L'organisateur se réserve le droit de modifier ce présent règlement à tout moment et sans préavis.

B/Application du règlement

En participant au challenge, les coureurs acceptent l'application du règlement de l'organisateur.

Si un problème ou un doute surviennent et si le règlement ne permet pas de trouver une solution alors l'organisateur tranchera de manière impartiale et dans une volonté de faire respecter l'éthique sportive avant tout autre considération.

C/ Comité d'Organisation

Les participants peuvent contacter le secteur sportif de l'ATSCAF, organisateur du trophée, pour toute demande d'informations ou en cas de litige.

Email : atscaf-sports@finances.gouv.fr

D/ Support utilisé

Applis : Strava, Runkeeper, application intégrée téléphone...

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar...

Ou toutes autres moyens de partage (photos de téléphone...)

E/ Organisation des courses

- Chaque coureur peut choisir sa course.

I/ Validation des résultats

Les coureurs devront valider leurs performances, **immédiatement après leur sortie**, auprès du Secteur des Sports par mail (atscaf-sports@finances.gouv.fr) : partage de la course via les applications ou leurs montres connectées indiquant leur temps, la distance, la date et la discipline course à pied.

Un classement scratch et par catégorie homme et femme sera établie à l'issue de la période selon la distance et le temps.

Il est conseillé de fournir les informations les plus complètes possibles qui pourraient aider les officiels du tournoi dans l'établissement des classements.

Il est appelé à votre esprit atscafien et à votre fair-play en n'utilisant pas d'artifice pour booster vos performances tout au long de ce challenge, qui n'a que pour objectif de se divertir et d'être solidaire durant cette période d'épidémie.